



PLACE DE L'AUDIT

AUDIT & EXPERTISE-COMPTABLE



EGALIM 2

Certification tiers indépendant



Contexte



PLACE DE L'AUDIT

AUDIT & EXPERTISE-COMPTABLE

Loi Egalim 2 :

L'objectif de la loi EGALIM2 est la mise en place d'un mécanisme de transparence des coûts des matières premières agricoles dans les CGV et les conventions annuelles.

L'option 3 prévue dans la loi : aucune mention dans les CGV mais un tiers indépendant est chargé de certifier au terme de la négociation que celle-ci n'a pas porté sur la part de l'évolution du tarif qui résulte du prix des MPA.

C'est dans ce contexte et fort de notre expertise dans les entreprises alimentaires et des enjeux de cette loi EGALIM2, que nous vous proposons d'intervenir dans votre structure en proposant une méthodologie d'audit efficiente.

Le Cabinet :

Place de l'Audit est un cabinet de commissariat aux comptes, d'expertise comptable et de conseils situé à Salon de Provence.

Les associés Christelle Pommier et Julien Ducros sont tous deux commissaires aux comptes et experts-comptables.

Notre vision et nos valeurs vous garantissent :

- **La stabilité et la disponibilité d'une équipe qui connaît bien votre métier et vos enjeux.**
- **Une collaboration de proximité efficace basée sur une relation de confiance.**
- **Une approche utile, proche et engagée avec une forte implication du signataire.**



Synthèse



PLACE DE L'AUDIT

AUDIT & EXPERTISE-COMPTABLE

Notre valeur ajoutée

- **Une Pluridisciplinarité pour un service spécialisé de proximité ;**
- **Nous accompagnons déjà des structures dans votre secteur;**
- Nous avons une forte détermination à coordonner au mieux nos travaux avec vos services et conseils, et à nous engager sur les sujets difficiles afin de résoudre l'ensemble des situations critiques et faciliter l'émission de cette certification en qualité de tiers indépendant ;

Méthodologie d'audit proposée

- **Un échange régulier avec la gouvernance et les équipes opérationnelles ;**
- **Une planification des interventions qui permettra d'assurer un audit pertinent par rapport à l'ensemble de vos contraintes réglementaires et de vos attentes**
- **Une analyse des procédures**

Nos intervenants

- Mme Christelle Pommier, Commissaire aux comptes
- M Ducros Julien, Commissaire aux comptes
- Mme Léa Brémond, Manager Audit
- Mme Julie Tora, Sénior Expérimentée Audit

L'équipe pourra être renforcée de juniors Audit.



PLACE DE L'AUDIT

AUDIT & EXPERTISE-COMPTABLE



**Une méthodologie d'audit
adaptée à votre entité**



Notre méthodologie

Phase 1 : Découverte de l'entité

Mission de tiers indépendant – Loi Egalim 2 – Option 3

Lors de cette phase de découverte nous vous proposons de prendre connaissance du contexte de réalisation de la mission. Lors de cet entretien :

- nous prendrons connaissance des méthodes de détermination de la composition des produits transformés ainsi que de la méthode de suivi de l'évolution des tarifs des MPA,
- nous prendrons connaissance des contrats concernés par Egalim 2. Et plus particulièrement du contenu des CGV et des éventuelles clauses relatives à l'encadrement de la mission du tiers indépendant.

Cette phase de découverte est réalisée gratuitement pour les adhérents de l'ARIA.

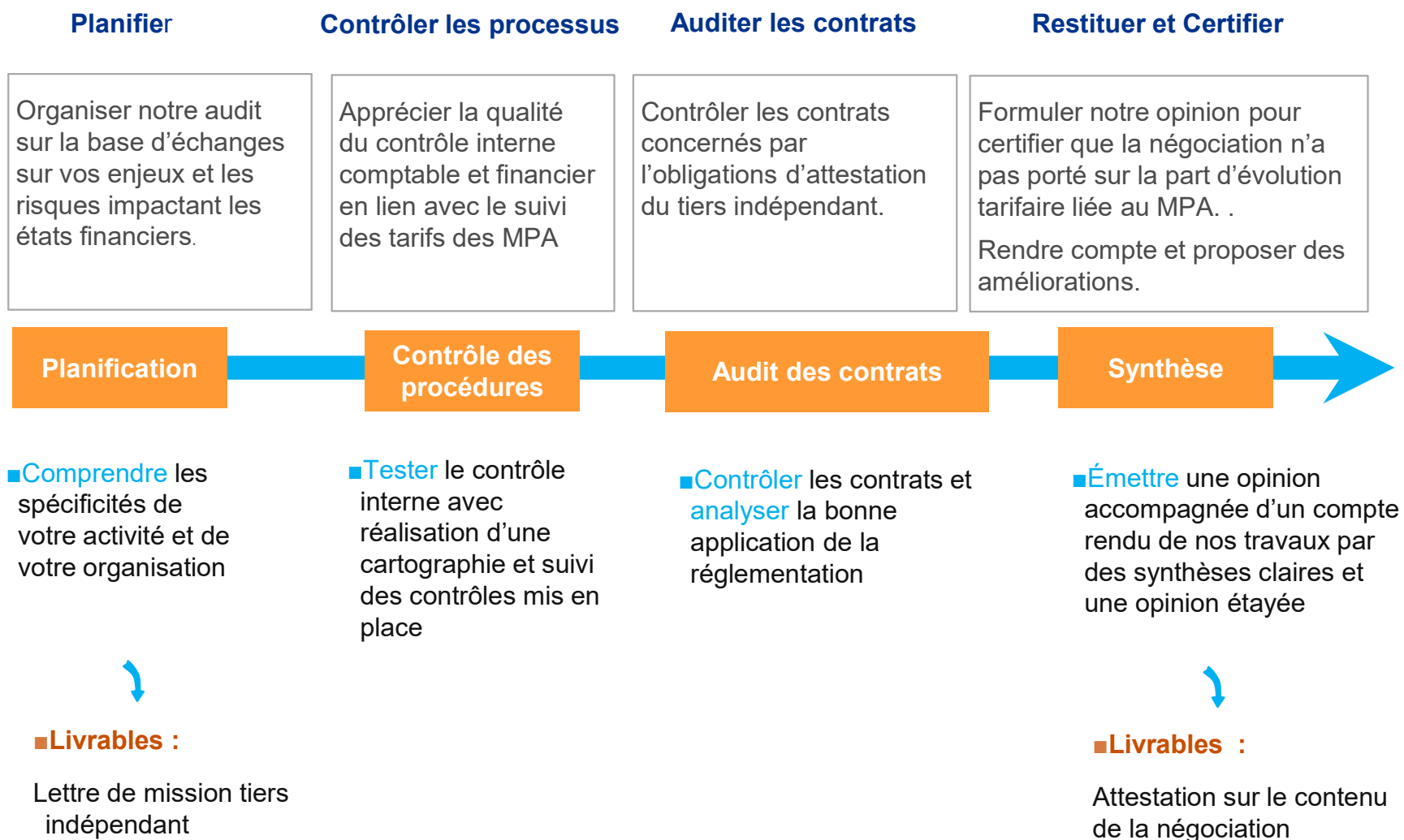
A l'issue de cette phase de découverte un devis sera soumis au client afin de réaliser la mission d'audit complet.

Le devis est établi en fonction de la qualité du système d'information mis en place dans l'entité afin de suivre l'évolution du prix des MPA et du nombre de référence à valider.

Notre méthodologie

Phase 2 : Audit complet

Le déroulement de la mission





PLACE DE L'AUDIT

AUDIT & EXPERTISE-COMPTABLE

PLACE DE L'AUDIT

Audit & Expertise-comptable
151, rue de la Forge
13300 Salon de Provence

Téléphone : +33 (0)09.74.76.18.52

Site internet : www.placedelaudit.com

Contact Christelle Pommier :

c.pommier@placedelaudit.com

06.65.25.76.06

Contact Julien Ducros :

j.ducros@lelabodelaudit.com

06.89.60.17.87